



LE COORDONNATEUR ENFANCE JEUNESSE

EN LOIRE-ATLANTIQUE





Depuis 2008, la charte affirme la volonté commune de ses signataires de promouvoir les politiques éducatives territoriales et d'encourager leur développement. Cette volonté se traduit par un accompagnement des acteurs locaux à l'émergence et à la mise en œuvre de projets éducatifs territoriaux de qualité.

Les rencontres annuelles d'échanges de pratiques professionnelles des coordonnateurs enfance jeunesse sont l'une des actions qui visent à accompagner les acteurs locaux.

Les rencontres sont organisées avec des coordonnateurs volontaires.

Ce document constitue la synthèse de la rencontre du 12 juin 2018 intitulée « Le métier de coordonnateur » qui a rassemblé, à Saint-Nazaire, près de 60 coordonnateurs du département.

SOMMAIRE

Le coordonnateur
en Loire-Atlantique : son profil-type _____ 5

La part consacrée
à la coordination _____ 6

La perception de leurs missions
et leurs relations avec les autres acteurs _____ 7

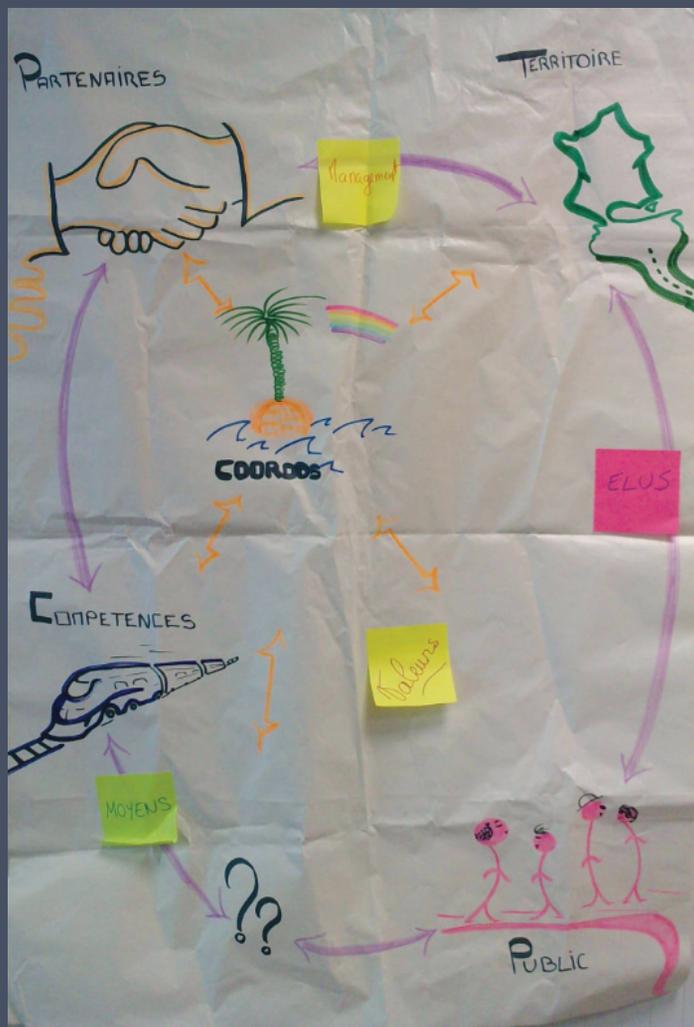
- Quel(le) coordonnateur/trice êtes-vous ?
- Quel(le) coordonnateur/trice voudriez-vous être ?

Dans le métier
de coordonnateur... _____ 8

- Pilotez-vous le projet éducatif de votre territoire ?
- Animez-vous le projet éducatif de votre territoire ?
- Assurez-vous le suivi du projet éducatif de votre territoire ?
- Quel degré de relation avez-vous avec les partenaires et les acteurs ?

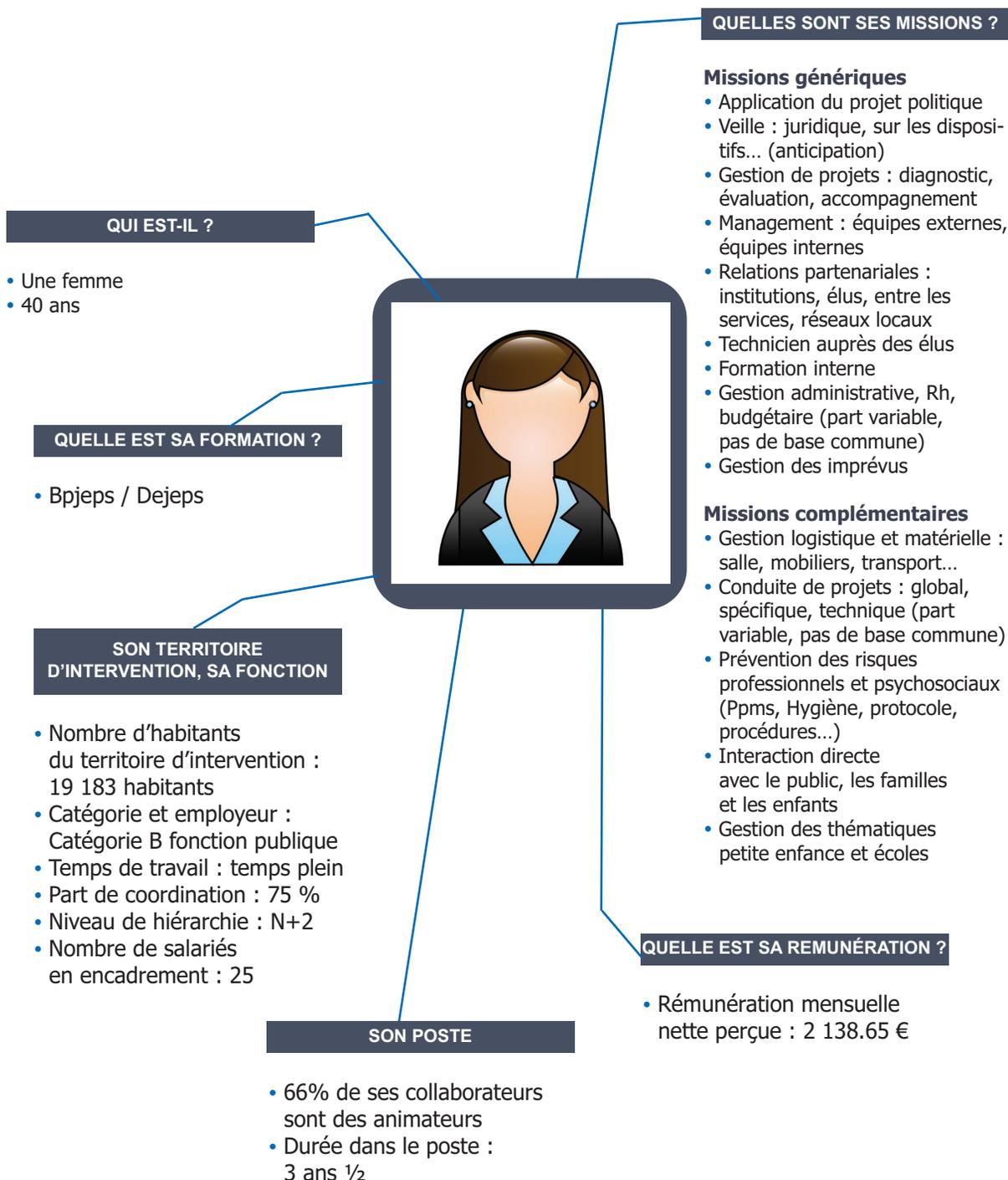
Échanges
entre les participants à l'atelier _____ 15

« Le métier de coordonnateur » à Saint-Nazaire le 12 juin 2018



Exemple de carte mentale

Le coordonnateur en Loire-Atlantique : son profil-type



La part consacrée à la coordination

À combien estimez-vous la part consacrée à la coordination en équivalent temps plein à l'année ?

27 %

des coordonnateurs estiment la part consacrée à la coordination **entre 80 et 100 %**

33 %

des coordonnateurs estiment la part consacrée à la coordination **entre 60 et 80 %**

27 %

des coordonnateurs estiment la part consacrée à la coordination **entre 40 et 60 %**

10 %

des coordonnateurs estiment la part consacrée à la coordination **entre 20 et 40 %**

4 %

des coordonnateurs estiment la part consacrée à la coordination **entre 0 et 20 %**

Dans le métier de coordonnateur...

Pilotez-vous le projet éducatif de votre territoire ?

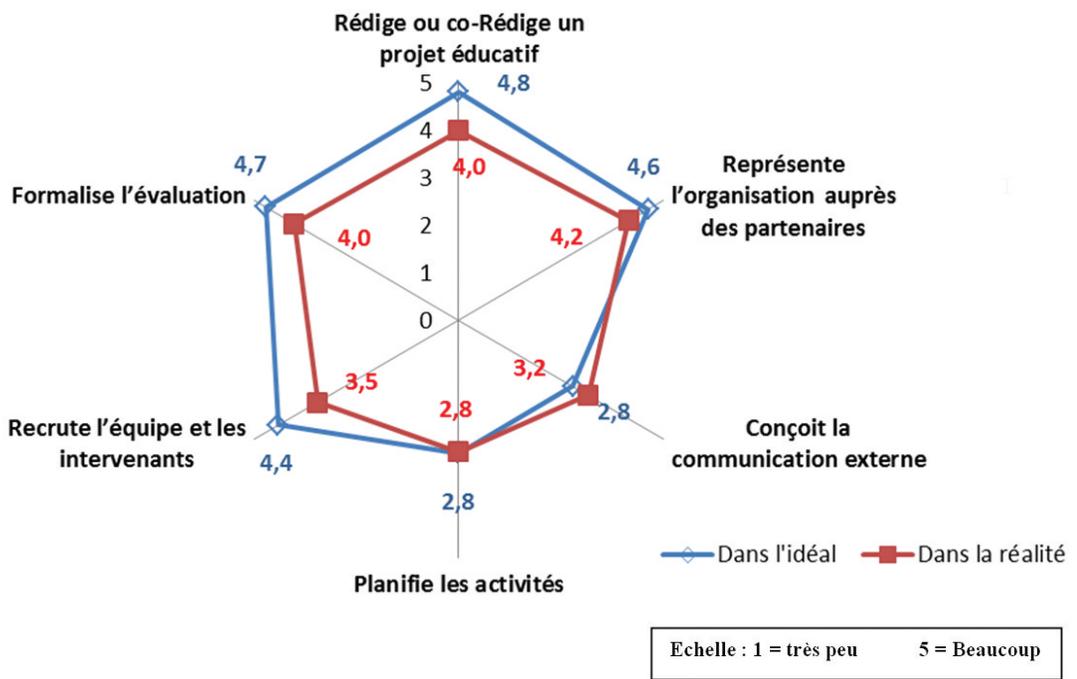
L'ensemble des coordonnateurs précise que le pilotage se fait évidemment en lien avec l'élú, formant un binôme politique et technique.

Si l'ensemble des coordonnateurs affirme qu'il est de leur rôle de participer au pilotage du projet éducatif, on peut observer des degrés différents d'implication, et le positionnement du ou des coordonnateurs varie selon les territoires.

- Dans certains cas, les coordonnateurs sont davantage des pilotes de site (exemple : groupe scolaire) ou de programmes d'activités périscolaires voire extrascolaires. Dans ce cas, la personne qui assure le pilotage du projet global en lien avec l'élú est le responsable du service (exemples : service éducation, enfance-jeunesse...). Sur les territoires avec une population importante, il y a plusieurs « coordonnateurs » qui en réfèrent à leur responsable.
- Dans d'autres situations, le coordonnateur est bien celui qui assure le pilotage du projet global en lien avec l'élú et cumule parfois, mais pas systématiquement, les fonctions de responsable de service, et/ou la fonction de coordonnateur de sites et d'activités voire de directeur d'Accueil collectif de mineurs (Acm).
- Pour une faible minorité de coordonnateurs, cette fonction de participation ou non au pilotage du projet global n'est pas encore bien établie sur leur territoire et gagnerait à être précisée.

Pour une forte majorité des coordonnateurs « piloter le projet éducatif » c'est notamment :

- dialoguer avec son élú (ou ses élus) ;
- réunir tous les partenaires afin de les aider à construire ensemble. C'est aussi assurer de la transversalité et fédérer les envies et motivations ;
- mettre en place des processus de co-décision : « le coordo conduit le bus, mais il ne décide pas de la direction ! » ;
- être garant du sens, du processus, des bilans voire des évaluations ;
- concevoir, adapter, proposer des outils de pilotage du projet ou de l'action ;
- le niveau et la nature des relations avec Directeur général des services (Dgs) ou Directeur général adjoint (Dga) sont très variables (parfois c'est un véritable binôme coordo - directeur général, et parfois très peu d'implication du directeur général dans le projet éducatif) ;
- la mission pilotage est parfois phagocytée par les fonctions gestionnaires ;
- selon les territoires, certains coordonnateurs ont eu un rôle dans la prise de décision sur l'organisation du temps scolaire, tandis que d'autres n'ont pas été mobilisés en amont de la décision.





Animez-vous le projet éducatif de votre territoire ?

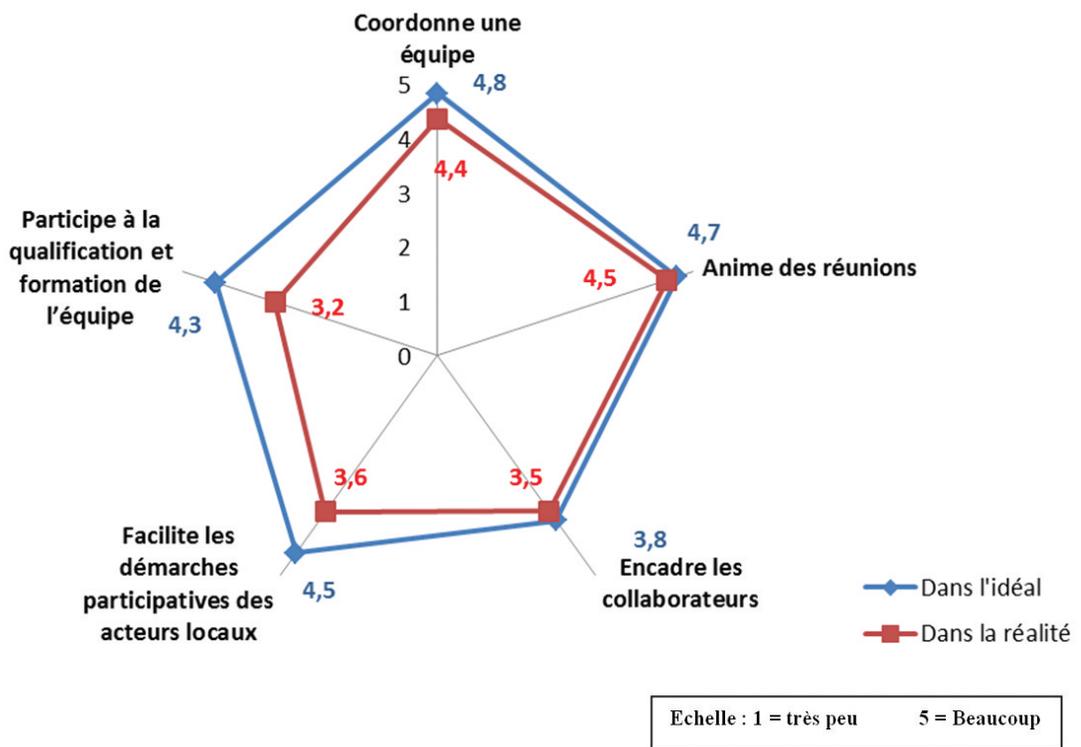
A une exception près, l'ensemble des coordonnateurs indique animer le projet éducatif. Toutefois l'implication dans l'animation se fait également à 3 niveaux différents :

- une minorité de coordonnateurs indique participer à l'animation du projet éducatif en assumant des animations directes sur site avec le public ;
- une majorité indique animer des projets, des actions et des chantiers éducatifs collectifs avec les acteurs du territoire (exemples : développer une action éducative dans le cadre de l'agenda 21, mettre en place une semaine thématique...) ;
- enfin d'autres sont sur l'animation du projet d'ensemble et s'attèlent à faire émerger collectivement et si possible dans la concertation ; des priorités, des plans d'actions, des processus, des modalités...

Si nombreux sont ceux qui interviennent sur des niveaux différents, rares sont ceux qui interviennent sur les 3 niveaux.

Dans « l'animation du projet éducatif », les coordonnateurs citent principalement les fonctions suivantes :

- assurer la circulation de l'information auprès des acteurs, informer de l'avancée des travaux ;
- être le chef d'orchestre qui vise à mettre tout le monde en mouvement dans une certaine harmonie ;
- animer des réunions, des concertations pour viser un projet davantage partagé et moins en tuyaux d'orgue, permettre une ambition collective et oser aller plus loin ;
- permettre l'émergence et la formalisation de nouveaux partenariats éducatifs ;
- participer et organiser la formation des équipes.





Assurez-vous le suivi du projet éducatif de votre territoire ?

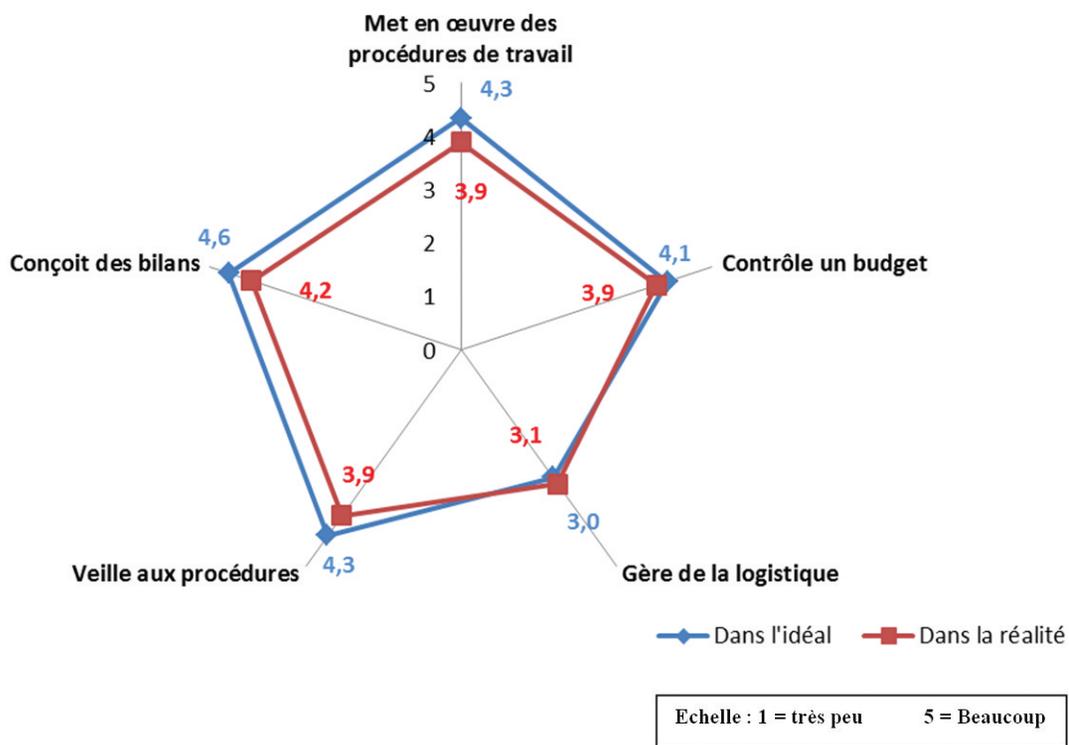
L'ensemble des coordonnateurs précise que le suivi du projet fait partie de ses fonctions. Une minorité indique le faire insuffisamment car cela incombe davantage à leur responsable de service, entraînant un sentiment d'éloignement du suivi global du projet éducatif.

Certains coordonnateurs participent au suivi financier du projet éducatif (exemples : les recettes, les subventions, les conventions...), tandis que d'autres gèrent un budget périscolaire qui leur est attribué pour des activités organisées en interne. Rares sont ceux qui n'ont pas du tout de suivi financier.

Dans le suivi du projet éducatif, les coordonnateurs ont pour fonctions de :

- actualiser les éléments de diagnostic et du projet éducatif ;
- formaliser les bilans ;
- assurer le respect des échéances ;
- pointer si le fonctionnement nécessite des moyens supplémentaires ou redéployés ;
- actualiser les supports d'information et de communication ;
- veiller aux évolutions des politiques et des dispositifs éducatifs, enfance et jeunesse que ce soit au plan local ou bien en lien avec les autres institutions ;
- réaliser le suivi avec les partenaires des actions en cours et des conventionnements.

Dans le suivi du projet, il est plus simple de présenter le suivi d'actions concrètes que d'évaluer les impacts éducatifs. Difficile par exemple d'évaluer le climat scolaire et périscolaire, la réussite des enfants, les apprentissages liés à la citoyenneté... et pourtant ce sont les objectifs affichés des projets.



Quel degré de relation avez-vous avec les partenaires et les acteurs ?

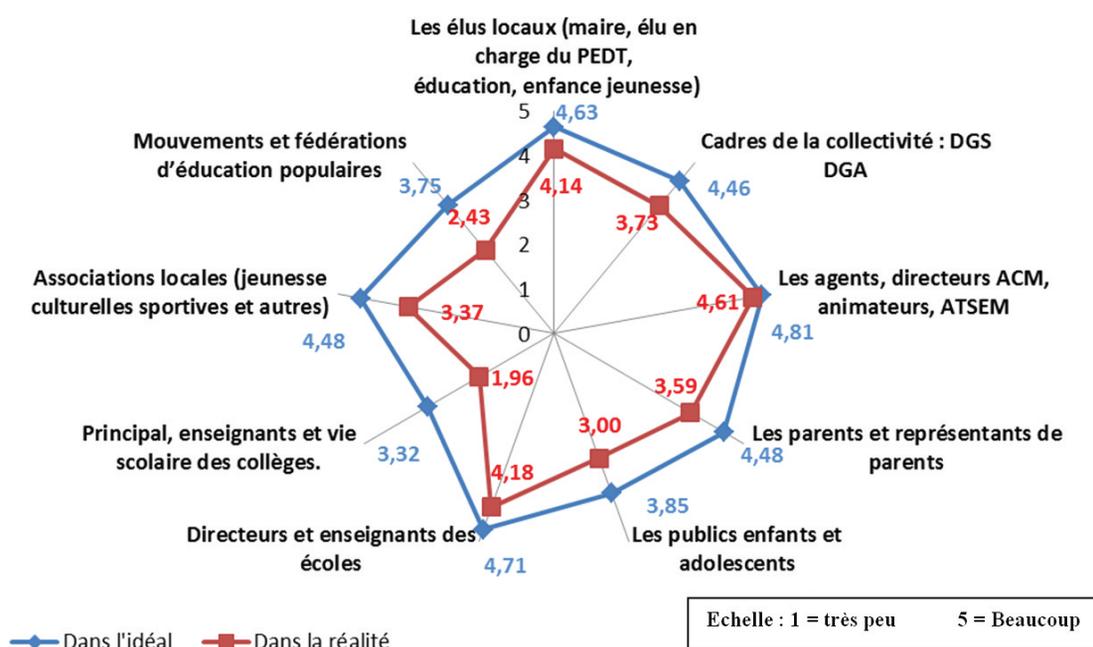
Le choix a été fait de ne pas demander aux participants de se positionner vis-à-vis d'institutions dont sont issus les animateurs d'atelier.

Sur l'ensemble des acteurs, le degré de relation qu'entretiennent les coordonnateurs « dans la réalité » est inférieur à celui entretenu « dans l'idéal ».

Les relations avec les élus, l'équipe d'animation, les directeurs et les enseignants d'écoles sont les plus mises en avant.

A contrario, celles entretenues avec le collège, les publics et les mouvements de Jeunesse d'éducation populaire (Jep) sont les moins mises en avant.

Les principaux différentiels entre idéal et réalité sont les parents, le collège, les associations et mouvements Jep.



Échanges entre les participants à l'atelier

Le dialogue avec l' élu nécessite de veiller au bon et savant équilibre technicien- élu. Il apparaît intéressant d'avoir une transversalité et une mobilisation de différents élus pour le rayonnement du projet éducatif (exemples : sport, culture, environnement...).

Globalement les relations sont bonnes avec les écoles, et largement renforcées avec la réforme des 4,5 jours. Une forte majorité des coordonnateurs participent régulièrement ou occasionnellement aux conseils d'écoles avec leur élu. Les relations existent aussi avec les écoles privées et sont aussi globalement bonnes. Toutefois, le fait que, sur certains territoires, la commune ne propose pas d'activités périscolaires pour les enfants scolarisés dans le privé, engendre des niveaux différents de relation avec ce public. Malgré les enjeux notamment liés à la transition du primaire au collège, les relations avec les principaux sont beaucoup plus aléatoires. Une réelle difficulté s'ajoute lorsque le collège n'est pas sur le territoire communal.

Pour la relation avec les familles, si tous y voient un enjeu essentiel, il y a une réelle différence entre les coordonnateurs qui sont très régulièrement sur site (matin et fin d'après-midi) et qui sont au contact des familles, et ceux dont leurs principaux interlocuteurs sont les représentants de parents au sein des instances. Certains ont pris l'initiative d'enquêtes de satisfaction et/ou de consultation ou encore ont un contact plus formalisé voire régulier avec les parents lorsque la situation de l'enfant le nécessite.

Tous les coordonnateurs estiment avoir un rôle dans les relations avec les associations locales. Toutefois le manque de moyens financiers est souvent un frein. Même si les coordonnateurs ont une certaine autonomie dans leurs initiatives, ils doivent avoir parfois « le feu vert » de l' élu pour co construire avec certaines associations. Plusieurs soulignent la distinction à opérer entre partenariat et prestataire de service.

La relation directe au public (enfants voire adolescents) divise la réalité des pratiques professionnelles. Certains, par leur profil de poste, ont encore des contacts, voire des temps de face-à-face pédagogique, alors que pour une majorité ce n'est plus le cas. Certains coordonnateurs vis-à-vis de leur fonction posent le constat suivant : il est leur est demandé d'être en lien avec l'ensemble des acteurs éducatifs excepté les enfants eux-mêmes. Quelques-uns participent à des temps de bilans collectifs avec les enfants liés à l'accueil et aux activités.

